

# CAISSON D'ENTRAÎNEMENT SUR FEUX RÉELS



Sécurité  
Incendie

Disposer d'une équipe de seconde intervention opérationnelle est un enjeu majeur pour limiter la propagation de l'incendie, mettre en sécurité le personnel de votre établissement et pérenniser votre outil de travail.



## #1 POUR QUI ?

Pour les établissements :

- > Qui dispose d'une équipe de seconde intervention
- > Qui dispose d'un POI
- > Qui souhaite organiser une journée sécurité

## #2 POURQUOI ?

La réglementation relative aux ICPE peut dans certains cas imposer une formation périodique spécifique à vos risques pour le personnel désigné (ESI).

La formation, animée et encadrée par un de nos formateurs sapeurs pompiers, permet de familiariser vos équipes avec les techniques opérationnelles de lutte contre l'incendie utilisées par les sapeurs pompiers (commandement, intervention...).

À l'issue de la formation, les équipiers de seconde intervention seront capables d'éteindre un feu en équipe, de protéger les infrastructures tiers des effets de l'incendie, de mieux appréhender les exigences et contraintes des sapeurs- pompiers.

**Le caisson feu Si2P permet de s'exercer dans des conditions proches de la réalité en restituant les phénomènes thermiques et fumigènes auxquels les ESI pourraient être confrontés.**

**Les exercices proches de la réalité permettent ainsi à vos ESI d'être mieux formés, mieux entraînés et donc d'agir avec plus d'efficacité et de sécurité en cas d'incendie dans votre établissement.**

Vous voulez organiser une journée sécurité et sensibiliser votre personnel sur le rôle des différents acteurs de la chaîne des secours : EPI, ESI et intervention des sapeurs-pompiers. Faites leur jouer chacun des rôles !

Votre assureur vous demande de disposer d'une équipe de seconde intervention formée régulièrement à la lutte contre l'incendie (exemple : règle APSAD R6...)





## #3 AVEC LE CAISSON FEU SI2P

- > Exercices de lutte contre l'incendie sur feux réels
- > Établissement de moyens hydrauliques : LDV, lance à mousse bas foisonnement, lance à mousse moyen foisonnement, dévidoir, division...
- > Utilisation des EPI : port de l'ARI, port d'une tenue de protection contre l'incendie...
- > Utilisation des moyens de communication (radio...)
- > Défis basés sur la rapidité d'équipement, la mise en oeuvre des moyens hydrauliques...

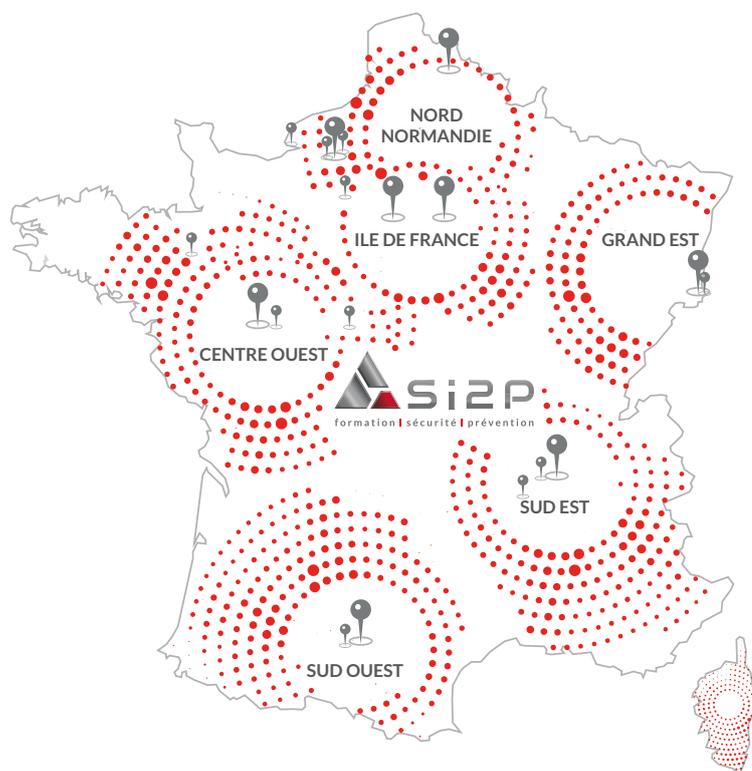
## #4 LES PROGRAMMES CAISSON FEU SI2P

▶ Cliquez [\[ici\]](#) pour nous consulter afin d'obtenir le programme **CAISSON FEU ESI**



Cliquez [\[ici\]](#) et retrouvez toutes nos formations dans notre catalogue.

## LE RÉSEAU Si2P



Agences Si2P

Centres de formation inter-entreprises du réseau Si2P

### NOS CENTRES DE FORMATION

VEIGNÉ (37).....	02 47 38 41 29
CESSON SÉVIGNÉ (35).....	02 23 45 00 10
SAINT-MELAINE-SUR-AUBANCE (49).....	02 41 33 98 28
MULHOUSE (68).....	03 89 43 01 86
LABÈGE (31).....	05 61 00 65 22
SAINT JEAN BONNEFONDS (42).....	04 77 34 33 33
LE HAVRE (76).....	02 35 53 93 65
PETIT-QUEVILLY (76).....	02 32 11 79 04
EVREUX (27).....	02 32 34 58 32
SALAISE-SUR-SANNE (38).....	04 74 11 20 60
COQUELLES (62).....	03 21 17 07 97
LE HOULME (76).....	02 35 76 70 59
BARENTIN (76).....	02 35 63 96 13

### NOS AGENCES INTRA

CENTRE OUEST.....	02 41 47 11 64
NORD NORMANDIE.....	03 20 36 38 45
GRAND EST.....	03 88 43 98 47
SUD EST.....	04 74 11 20 60
GRANDS COMPTES.....	01 46 01 73 82
ÎLE-DE-FRANCE OUEST.....	01 46 01 73 80
ÎLE-DE-FRANCE EST.....	01 46 01 73 86
SUD OUEST.....	05 34 25 73 91
SUD EST MEDITERRANEE.....	04 74 11 20 66
BOURGOGNE.....	03 80 49 66 34

© Insepi 2015